

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00373

Numéro SIREN : 812 944 510

Nom ou dénomination : 8INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2018 sous le numéro de dépôt 1400

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AVOCATS D AFFAIRES SIGILIA

13 rue DE LA RABOTIERE
44800 Saint-Herblain

V/REF :

N/REF : 2015 B 373 / 2018-B-1400

Le greffier du tribunal de commerce d'Angoulême certifie qu'il a reçu le 14/05/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

8INVEST

Société par actions simplifiée

260 avenue du Général de Gaulle

16800 Soyaux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1400 le 14/05/2018

R.C.S. ANGOULEME 812 944 510 (2015 B 373)

Fait à ANGOULEME le 14/05/2018,

Le Greffier



Bilan

1400

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	235	235		3
Fonds commercial	2 000		2 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	35 706	10 428	25 278	17 796
Installations techniques, matériel et outillage	900	900		300
Autres immobilisations corporelles	22 511	11 566	10 945	9 751
Immob. en cours / Avances & acomptes	7 350		7 350	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 000		5 000	5 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 640		8 640	8 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	82 342	23 130	59 213	43 490
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 008 323		2 008 323	2 254 608
Créances				
Clients et comptes rattachés	637 857	3 383	634 474	452 082
Fournisseurs débiteurs	183 468		183 468	15 024
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	161 551		161 551	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	88		88	8 686
Autres créances	139 931		139 931	73 704
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	20 563		20 563	2 118
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	139 032		139 032	186 901
Charges constatées d'avance	22 297		22 297	4 554
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 313 110	3 383	3 309 727	2 997 677
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 395 452	26 513	3 368 940	3 041 167

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	280 000	280 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	305 843	
Résultat de l'exercice	157 056	498 259
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 899	778 259
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	364 996	500 501
Découverts et concours bancaires	258 696	993
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	623 692	501 494
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	139 166	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	133 827	79 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	887 705	898 100
Personnel	104 010	77 817
Organismes sociaux	80 208	92 904
Etat, Impôts sur les bénéfices		172 493
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	75 379	13 096
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	8 213	43 278
Dettes fiscales et sociales	267 809	399 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	545 840	383 967
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 598 040	2 262 908
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 368 940	3 041 167

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 06/08/15 au 31/12/16 17 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	10 915 522	14 169 272
Production vendue	307 484	301 691
Autres produits	25 170	44 642
Total	11 248 175	14 515 605
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	7 969 135	12 506 723
Variation de stock (m/ses)	246 285	-2 254 608
Achats de m.p & aut.approv.	242 123	265 154
Autres achats & charges externes	1 512 828	1 807 256
Total	9 970 372	12 324 525
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	73 253	81 939
Salaires et Traitements	735 502	1 056 474
Charges sociales	237 850	342 593
Amortissements et provisions	14 455	12 576
Autres charges	759	76
Total	1 061 820	1 493 657
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 984	697 423
Produits financiers	26 789	66 432
Charges financières	34 413	46 986
Résultat financier	-7 624	19 446
RESULTAT COURANT	208 359	716 869
Produits exceptionnels		7 767
Charges exceptionnelles	78	3 258
Résultat exceptionnel	-78	4 509
Impôts sur les bénéfices	51 225	223 119
RESULTAT DE L'EXERCICE	157 056	498 259

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 8 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 368 940 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 157 056 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 5 à 8 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 2 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 42 606 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Notre société 8INVEST s'est vu attribuer 266K€ de ristournes 2016 non connues à la date de clôture de l'exercice précédent ce qui impacte le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, les ristournes 2017 ont bien été provisionnées.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Notre société 8INVEST clôture son premier exercice sur une période de 12 mois, il est donc difficile de le comparer avec l'exercice N-1, qui avait une durée de 17 mois.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 000			2 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	235			235
Immobilisations incorporelles	2 235			2 235
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 562	12 144		35 706
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	900			900
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 083		4 083
- Matériel de transport	4 000	140		4 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 211	3 078		14 289
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		7 350		7 350
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	39 672	26 795		66 467
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000			5 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 640			8 640
Immobilisations financières	13 640			13 640
ACTIF IMMOBILISE	55 547	26 795		82 342

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 795		26 795
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 795		26 795
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	2 000
Éléments reçus en apport	
Total	2 000

Par décision en date du 6 Mars 2014, le tribunal d'Angoulême a ouvert à l'encontre de la société SODICO une procédure de redressement judiciaire.

En date du 12 Juin 2015, nous avons présenté une offre de reprise du fonds de commerce de la société SODICO auprès du tribunal. Après avoir été examinée, par jugement définitif du 30 Juillet 2015, le tribunal a accepté la cession de l'ensemble des éléments composant le fonds de commerce de la société SODICO à notre société 8INVEST.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 7 350 euros

Refonte du site internet marchand : 1er acompte pour 7 350.00€ le 29/09/2017

Mise en place prévue au cours de l'année 2018.

Immobilisations financières

Les dépôts de garanties des établissements de Soyaux, Saintes et Poitiers n'ont pas été réclamés par le liquidateur de la SARL SODICO, mais restent des sommes dues par la société 8 INVEST.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	232	3		235
Immobilisations incorporelles	232	3		235
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 766	4 663		10 428
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	600	300		900
- Installations générales, agencements aménagements divers		538		538
- Matériel de transport	2 667	1 344		4 010
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 793	4 225		7 018
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 825	11 069		22 895
ACTIF IMMOBILISE	12 058	11 072		23 130

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 008 323	2 254 608		246 285
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 008 323	2 254 608		246 285
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 153 832 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 640		8 640
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	637 857	637 857	
Autres	485 038	485 038	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 297	22 297	
Total	1 153 832	1 145 192	8 640
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 063
Fournisseurs bfa à recevoir	180 405
Etat-produits à recevoir	15 322
Produits à recevoir	1 842
Total	200 632

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
REDRESSEMENT JUDICIAIRE	3 383
TOTAL	3 383

Le taux retenu pour la dépréciation des clients douteux est de 100%.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 280 000,00 euros décomposé en 2 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC FIENGO INVEST 16130 SEGONZAC	42,85	1 200,00
SAS SOCIETE DISTRIBUTION ELECTROMENAGER 56850 CAUDAN	16,07	450,00
SAS S.N.D 64140 LONS	16,07	450,00
SARL J.M.M.C 56000 VANNES	16,07	450,00
SAS SAS BOMP 12000 RODEZ	8,92	250,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 464 213 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	258 696	258 696		
- à plus de 1 an à l'origine	364 996	154 034	210 962	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	887 705	887 705		
Dettes fiscales et sociales	267 809	267 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	685 007	685 007		
Produits constatés d'avance				
Total	2 464 213	2 253 251	210 962	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 931			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	158 297			
(**) Dont envers les associés	139 166			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	71 341
Intérêts courus sur emprunts	320
Banque agios courus	1 107
Personnel dettes prov pour congés	67 892
Personnel dettes prov pour gratif	36 118
Charges soc & fisc s/prov congés	27 157
Charges soc & fisc s/prov gratif	14 447
Taxe sur surfaces commerciales a pa	3 167
Contribution eco territoriale a pay	3 500
Taxe sur les enseignes a payer	1 300
Taxe cartes grises a payer	246
Taxe formation prof continue a paye	7 136
Taxe d apprentissage a payer	4 818
Total	238 549

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	22 297		
Total	22 297		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	-2 042		-2 042
Prestations de services			
Ventes de marchandises	10 900 907	14 615	10 915 522
Produits des activités annexes	309 525		309 525
TOTAL	11 208 390	14 615	11 223 005

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 6 400 euros

Honoraires des autres services : 180 euros

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 789	66 432
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	26 789	66 432
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 413	46 986
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 413	46 986
Résultat financier	-7 624	19 446

Parties liées

Notes sur le compte de résultat

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui sont conclues aux conditions normales de marché.

- SC FIENGO INVEST avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 70 970 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SARL JMMC avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 183 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SAS SND avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 26 614 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SAS SODEM avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 26 614 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SAS BOMP avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 14 785 AVANCE EN COMPTE COURANT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78	
TOTAL	78	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 815
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt Société Générale	345 000
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt HSBC	300 000
Autres engagements donnés	645 000
Total	646 815
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 1 815 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

8INVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510

❧ ❧ ❧

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

❧ ❧ ❧

3^{ème} résolution

Constatant que le résultat de l'exercice s'élève à 157.056,41€, l'assemblée générale décide d'affecter ce résultat ainsi qu'il suit :

- en tant que dividendes, à hauteur de 51.828€, soit une distribution de 18,51€ par action de la société
- le solde, soit 105.228,41€ au poste « report à nouveau », qui sera par conséquent porté à 411.071,40€.

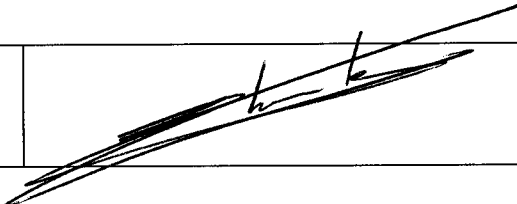
Le dividende revenant à chaque action s'élève donc à 18,51€ et sera mis en paiement dans un délai de six mois à compter de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte du fait qu'il n'y a à la date de la présente Assemblée aucun associé personne physique assujetti en tant que tel au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Les dividendes distribués ne seront en conséquence pas soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

L'assemblée prend acte en outre que la société a distribué des dividendes lors de l'approbation des comptes de l'exercice antérieur, le 13 avril 2017 : distribution d'une somme de 164.416€, soit 58,72€ par action de la société, intégralement distribuée à des personnes morales.

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 avril 2018.

M. Yvon LHERMITE Président	
-------------------------------	--

8INVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2018

Rapport de gestion du président



Madame, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément à la législation applicable et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous demander de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ↳ rapport du président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- ↳ rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce
- ↳ approbation de ces comptes et conventions
- ↳ affectation du résultat

Rapport général

1. Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont il faut rappeler qu'il a eu une durée de 12 mois (contre 17 mois pour l'exercice précédent, qui était le premier exercice social), la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 11.248.175€, contre 14.515.605€ pour l'exercice précédent, dont 25.170€ d'autres produits (contre 44.642€ pour l'exercice précédent), le résultat de l'exercice s'établissant à 157.056,41€ (contre 498.258,99€ pour l'exercice précédent), après dotations aux amortissements de 11.072€ et provisions pour dépréciation sur créances clients de 3.383€, le résultat fiscal se soldant par un bénéfice.

Les différents frais et charges de l'exercice (en euros) peuvent notamment être analysés à l'aide du tableau ci-dessous :

✓

POSTES COMPTABLES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017
Achats/charges externes	12.324.535 €	9.970.372€
Impôts taxes et assimilés	81.939€	73.253€
Salaires et traitements	1.056.474 €	735.502 €
Charges sociales	342.593 €	237.850 €
Autres charges	76 €	759 €
Résultat financier	19.446 €	(7.624) €
Résultat exceptionnel	4.509 €	(78) €



Cet exercice a été caractérisé par une normalisation de l'exploitation, et ce suite aux divers éléments ayant caractérisé notre premier exercice, savoir la décision du Tribunal de Commerce d'ANGOULÊME en date du 30 juillet 2015 acceptant l'offre présentée par notre société d'acquisition du fonds de la société SODICO et nous permettant d'acquérir le stock de cette société à des conditions exceptionnelles, liées aux circonstances et de manière à permettre la poursuite de l'activité.

Notre société n'a pas, durant cet exercice, constaté de modification de ses associés.

Concernant l'activité, elle fut bonne sur l'exercice considéré, notamment grâce à l'accompagnement au quotidien de la société TOURGARNIER, créée par M. LECANTE, accompagnement réalisé en conformité avec les engagements de notre société devant le Tribunal de commerce d'ANGOULÊME. Cet accompagnement a permis à notre société de passer dans de relativement bonnes conditions les échéances politiques et économiques de l'année 2017.

L'activité sur l'exercice en cours apparaît quant à elle normale et conforme aux attentes. Nous restons cependant prudents compte-tenu du caractère très concurrentiel de l'activité exercée.

Nous sommes néanmoins raisonnablement optimistes quant aux résultats de l'exercice en cours et mettons tout en œuvre pour réaliser de meilleurs chiffres.

En matière de recherche et développement, nous n'avons pas d'activité particulière.

2. Sociétés contrôlées

A ce jour, notre société ne contrôle aucune société.

✓

3. Répartition du capital social

Conformément aux termes de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que :

- la société FIENGO INVEST contrôle 42,86% du capital de notre société
- les sociétés JMMC, SDBL et SND contrôlent chacune 16,07% du capital de notre société
- la société BOMP contrôle 8,93% du capital de notre société

4. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société dont sa situation d'endettement au regard du volume de son activité

Les capitaux propres de la société 8INVEST apparaissent conformes au volume d'activité de la société et suffisants compte-tenu des besoins prévisionnels de fonds de roulement.

5. Informations sur les délais de paiement

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes doivent publier des informations relatives aux délais de paiement à leurs fournisseurs par la décomposition à la clôture de l'exercice (au 31 décembre 2009 pour la première fois) du solde desdites dettes fournisseurs par date d'échéance.

Exercices clos le	Paievements à 30 jours	Paievements à 30 – 60 jours	Autres délais
31/12/2017	388.893,70 €	427.470,74 €	
31/12/2016	638.341,31€	207.517,51€	

6. Montant de la rémunération totale et des avantages de toutes natures que chaque mandataire social a reçu de la société (et des sociétés qu'elle contrôle)

Cette obligation d'information visée à l'article 225.102-1 à 2 ne s'applique pas à la SAS, forme juridique de notre société, aux termes de l'article 227-1 du Code de commerce.

7. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice

Cette obligation d'information visée à l'article 225.102-1 à 3 ne s'applique pas à la SAS, forme juridique de notre société, aux termes de l'article 227-1 du Code de commerce.

4/

8. Participation des salariés au capital de la société

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2017 : néant.

9. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 157.056,41€ ainsi qu'il suit :

- en tant que dividendes, à hauteur de 51.828€, soit une distribution de 18,51€ par action de la société
- le solde, soit 105.228,41€ au poste « report à nouveau », qui sera par conséquent porté à 411.071,40€.

Le dividende revenant à chaque action s'élèverait donc à 18,51€ et serait mis en paiement dans un délai de six mois à compter de la présente assemblée.

Nous demanderons à l'Assemblée Générale de prendre acte du fait qu'il n'y a à la date de la présente Assemblée aucun associé personne physique assujetti en tant que tel au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Les dividendes distribués ne seront en conséquence pas soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Nous demanderons à l'Assemblée Générale de prendre également acte que la société a distribué des dividendes lors de l'approbation des comptes de l'exercice antérieur, le 13 avril 2017 : distribution d'une somme de 164.416€, soit 58,72€ par action de la société, intégralement distribuée à des personnes morales.

10. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats financiers de notre société.

11. Conventions réglementées, méthodes comptables

Nous vous demanderons de prendre acte de l'existence de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de les approuver dans les conditions dudit.

12. Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

~ ~ ~

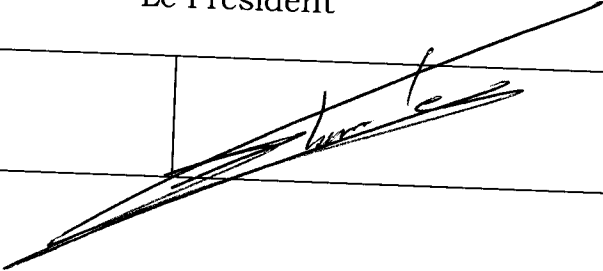
Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le 10 avril 2018

Le Président

M. Yvon LHERMITE	
------------------	---

ATTESTATION

Je soussigné

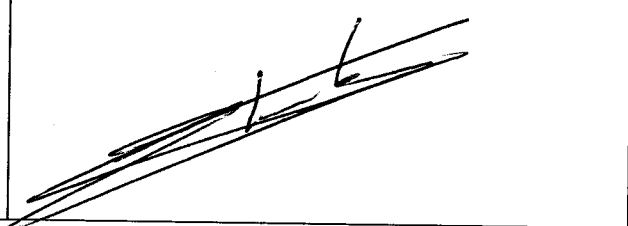
M. Yvon LHERMITE

Agissant en qualité de président de la société :

8INVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510

Atteste qu'il n'a été réalisé aucune opération entrant dans le champ d'application de l'article L 225-184 du Code de Commerce, concernant des opérations de souscription d'achat d'actions, par des salariés ou au profit de mandataires sociaux de la société, susceptibles d'être réalisées en vertu des dispositions des articles L 225-177 à L 225-186 du Code de Commerce.

Date : 26 avril 2018

M. Yvon LHERMITE, Président	
--------------------------------	--

8 INVEST
SAS AU CAPITAL DE 280.000 €
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE
RCS ANGOULEME 812.944.510

=====

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

=====

NATURE DES INDICATIONS	31/12/16 (17 mois) euros	31/12/17 (12 mois) euros	
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>			
- capital social	280 000,00	280 000,00 €	
- nombre des actions ordinaires existantes	2 800,00	2 800,00 €	
- nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes			
- nombre maximal d'actions futures à créer			
* par conversion d'obligations			
* par exercice du droit de souscription			
<u>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u>			
- chiffre d'affaires HT (y inclus les autres prod	14 471 022,00	11 223 026,00	
- résultat avant impôt, participations des sala	733 952,00	222 735,00	
et dotation aux amortissements et provisions			
- impôt sur les bénéfices	223 119,00	51 225,00	
- participation des salariés dûe au tittre de l'e	0,00	0,00	
- résultat après impôt, participation des salari	498 258,00	157 056,00	
et dotation aux amortissements et provisions			
- résultat distribué	0,00	164 416,00	
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>			
- résultat après impôt et participation des sala	182,44	61,25	
mais avant dotation aux amortissements et provisions			
- résultat après impôt, participation des salari	177,95	56,09	
et dotation aux amortissements et provisions			
- dividende attribué à chaque action (a)	0,00	0,00	
<u>PERSONNEL</u>			
- effectif moyen des salariés employés pendan	22,00	23,00	
- montant de la masse salariale de l'exercice	1 056 474,00	735 501,00	
- montant des sommes versées au titre des a	342 592,00	237 850,00	
sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)			

Handwritten signature and initials at the bottom right of the page.

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS 8 INVEST

Pour l'exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 368 940
Chiffre d'affaires	11 223 005
Résultat net comptable (Bénéfice)	157 056

Fait à GOND-PONTOUVRE

Le 05/02/2018

Alain RACLET

Expert Comptable

Jean Pierre ROGEON

Expert Comptable

SAS 8 INVEST

260 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
16800 SOYAUX

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017



COGEP
expertise comptable

A handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right.

Labrousse & Associés

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE POITOU-CHARENTES-VENDEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS 8 INVEST

260 AV DU GENERAL DE GAULLE

16 800 SOYAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

S.A.S au capital de 280 000 €

R.C.S. Angoulême B 812 944 510

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDAMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » page 12 de l'annexe des comptes annuels concernant la durée de l'exercice N-1 de 17 mois, ce qui empêche de comparer les exercices.

IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes :

La note de l'annexe page 11 « stocks » expose les règles et méthodes relatives à l'évaluation du coût d'entrée des stocks de marchandises, évalués au CUMPS.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

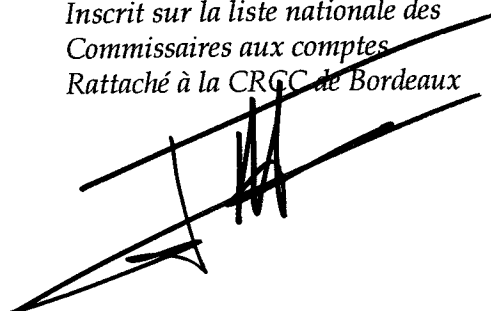
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGOULEME,
Le 12 mars 2018

Jean-Michel LABROUSSE,
Commissaires aux comptes

*Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes
Rattaché à la CRGC de Bordeaux*



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	235	235		3
Fonds commercial	2 000		2 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	35 706	10 428	25 278	17 796
Installations techniques, matériel et outillage	900	900		300
Autres immobilisations corporelles	22 511	11 566	10 945	9 751
Immob. en cours / Avances & acomptes	7 350		7 350	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 000		5 000	5 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 640		8 640	8 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	82 342	23 130	59 213	43 490
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 008 323		2 008 323	2 254 608
Créances				
Clients et comptes rattachés	637 857	3 383	634 474	452 082
Fournisseurs débiteurs	183 468		183 468	15 024
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	161 551		161 551	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	88		88	8 686
Autres créances	139 931		139 931	73 704
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	20 563		20 563	2 118
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	139 032		139 032	186 901
Charges constatées d'avance	22 297		22 297	4 554
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 313 110	3 383	3 309 727	2 997 677
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 395 452	26 513	3 368 940	3 041 167

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	280 000	280 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	305 843	
Résultat de l'exercice	157 056	498 259
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 899	778 259
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	364 996	500 501
Découverts et concours bancaires	258 696	993
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	623 692	501 494
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	139 166	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	133 827	79 759
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	887 705	898 100
Personnel	104 010	77 817
Organismes sociaux	80 208	92 904
Etat, Impôts sur les bénéfices		172 493
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	75 379	13 096
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	8 213	43 278
Dettes fiscales et sociales	267 809	399 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	545 840	383 967
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 598 040	2 262 908
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 368 940	3 041 167

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 06/08/15 au 31/12/16 17 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	10 915 522	14 169 272
Production vendue	307 484	301 691
Autres produits	25 170	44 642
Total	11 248 175	14 515 605
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	7 969 135	12 506 723
Variation de stock (m/ses)	246 285	-2 254 608
Achats de m.p & aut.approv.	242 123	265 154
Autres achats & charges externes	1 512 828	1 807 256
Total	9 970 372	12 324 525
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	73 253	81 939
Salaires et Traitements	735 502	1 056 474
Charges sociales	237 850	342 593
Amortissements et provisions	14 455	12 576
Autres charges	759	76
Total	1 061 820	1 493 657
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 984	697 423
Produits financiers	26 789	66 432
Charges financières	34 413	46 986
Résultat financier	-7 624	19 446
RESULTAT COURANT	208 359	716 869
Produits exceptionnels		7 767
Charges exceptionnelles	78	3 258
Résultat exceptionnel	-78	4 509
Impôts sur les bénéfices	51 225	223 119
RESULTAT DE L'EXERCICE	157 056	498 259

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

COGEP
expertise comptable

*Visés par Jean-Michel LABROUSSE
Commissaire aux comptes*

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 8 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 368 940 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 157 056 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 5 à 8 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 2 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 42 606 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Notre société 8INVEST s'est vu attribuer 266K€ de ristournes 2016 non connues à la date de clôture de l'exercice précédent ce qui impacte le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, les ristournes 2017 ont bien été provisionnées.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Notre société 8INVEST clôture son premier exercice sur une période de 12 mois, il est donc difficile de le comparer avec l'exercice N-1, qui avait une durée de 17 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 000			2 000
- Fonds commercial	235			235
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 235			2 235
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	23 562	12 144		35 706
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	900			900
- Installations générales, agencements aménagements divers		4 083		4 083
- Matériel de transport	4 000	140		4 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 211	3 078		14 289
- Emballages récupérables et divers		7 350		7 350
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	39 672	26 795		66 467
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence	5 000			5 000
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	8 640			8 640
- Prêts et autres immobilisations financières	13 640			13 640
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	55 547	26 795		82 342

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports		26 795		26 795
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 795		26 795
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	2 000
Éléments reçus en apport	
Total	2 000

Par décision en date du 6 Mars 2014, le tribunal d'Angoulême a ouvert à l'encontre de la société SODICO une procédure de redressement judiciaire.

En date du 12 Juin 2015, nous avons présenté une offre de reprise du fonds de commerce de la société SODICO auprès du tribunal. Après avoir été examinée, par jugement définitif du 30 Juillet 2015, le tribunal a accepté la cession de l'ensemble des éléments composant le fonds de commerce de la société SODICO à notre société 8INVEST.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 7 350 euros

Refonte du site internet marchand : 1er acompte pour 7 350.00€ le 29/09/2017

Mise en place prévue au cours de l'année 2018.

Immobilisations financières

Les dépôts de garanties des établissements de Soyaux, Saintes et Poitiers n'ont pas été réclamé par le liquidateur de la SARL SODICO, mais reste des sommes dues par la société 8 INVEST.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	232	3		235
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	232	3		235
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 766	4 663		10 428
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	600	300		900
- Installations générales, agencements aménagements divers		538		538
- Matériel de transport	2 667	1 344		4 010
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 793	4 225		7 018
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 825	11 069		22 895
ACTIF IMMOBILISE	12 058	11 072		23 130

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements	2 008 323	2 254 608		246 285
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 008 323	2 254 608		246 285
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 153 832 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 640		8 640
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	637 857	637 857	
Autres	485 038	485 038	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 297	22 297	
Total	1 153 832	1 145 192	8 640
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs a recevoir	3 063
Fournisseurs bfa a recevoir	180 405
Etat-produits a recevoir	15 322
Produits a recevoir	1 842
Total	200 632

Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs****Dépréciation des créances**

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
REDRESSEMENT JUDICIAIRE	3 383
TOTAL	3 383

Le taux retenu pour la dépréciation des clients douteux est de 100%.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 280 000,00 euros décomposé en 2 800 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détenion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC FIENGO INVEST 16130 SEGONZAC	42,85	1 200,00
SAS SOCIETE DISTRIBUTION ELECTROMENAGER 56850 CAUDAN	16,07	450,00
SAS S.N.D 64140 LONS	16,07	450,00
SARL J.M.M.C 56000 VANNES	16,07	450,00
SAS SAS BOMP 12000 RODEZ	8,92	250,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 464 213 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	258 696	258 696		
- à plus de 1 an à l'origine	364 996	154 034	210 962	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	887 705	887 705		
Dettes fiscales et sociales	267 809	267 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	685 007	685 007		
Produits constatés d'avance				
Total	2 464 213	2 253 251	210 962	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 931			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	158 297			
(**) Dont envers les associés	139 166			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	71 341
Intérêts courus sur emprunts	320
Banque agios courus	1 107
Personnel dettes prov pour congés	67 892
Personnel dettes prov pour gratif	36 118
Charges soc & fisc s/prov congés	27 157
Charges soc & fisc s/prov gratif	14 447
Taxe sur surfaces commerciales a pa	3 167
Contribution eco territoriale a pay	3 500
Taxe sur les enseignes a payer	1 300
Taxe cartes grises a payer	246
Taxe formation prof continue a paye	7 136
Taxe d'apprentissage a payer	4 818
Total	238 549

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	22 297		
Total	22 297		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	-2 042		-2 042
Prestations de services	10 900 907	14 615	10 915 522
Ventes de marchandises	309 525		309 525
Produits des activités annexes			
TOTAL	11 208 390	14 615	11 223 005

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 400 euros

Honoraire des autres services : 180 euros

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	26 789	66 432
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	26 789	66 432
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 413	46 986
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 413	46 986
Résultat financier	-7 624	19 446

Parties liées

Notes sur le compte de résultat

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- SC FIENGO INVEST avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 70 970 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SARL JMMC avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 183 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SAS SND avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 26 614 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SAS SODEM avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 26 614 AVANCE EN COMPTE COURANT
- SAS BOMP avec ASSOCIE PERSONNE MORALE pour un montant de 14 785 AVANCE EN COMPTE COURANT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78	
TOTAL	78	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 815
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt Société Générale	345 000
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt HSBC	300 000
Autres engagements donnés	645 000
Total	646 815
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 1 815 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Visés par Jean-Michel LABROUSSE
Commissaire aux comptes